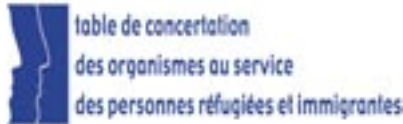




Conseil canadien pour les réfugiés



Avec la collaboration des communautés sous moratoire : afghane, burundaise, congolaise, haïtienne, irakienne, libérienne, rwandaise et zimbabwéenne.

Pétition *Des vies en suspens* Pour la régularisation du statut des personnes sous moratoire

Le gouvernement fédéral impose un moratoire sur les renvois vers certains pays (Afghanistan, Burundi, République démocratique du Congo, Haïti, Irak, Libéria, Rwanda et Zimbabwe) où il existe des risques importants menaçant la sécurité des personnes. Plusieurs milliers de ressortissants de ces pays sont maintenant au Canada depuis de nombreuses années. Il est très difficile pour ces personnes d'obtenir la résidence permanente pour considérations humanitaires et elles demeurent sans possibilité réelle d'obtenir la régularisation de leur statut.

Vivre dans cette situation d'incertitude est une cause de grande détresse et de souffrance. N'ayant pas obtenu la résidence permanente, les personnes sous moratoire n'ont pas accès à tous les droits et à tous les services. La précarité du statut d'immigration détruit la vie des personnes en retardant la réunification avec les membres de leur famille proche qui sont toujours dans le pays d'origine. Elle rend par ailleurs extrêmement difficile l'accès à un emploi décent.

Les enfants des pays moratoire souffrent aussi de l'insécurité et ils sont privés de certains droits, dont le manque d'accès à l'éducation post-secondaire et aux soins de santé adéquats. Cette réalité affecte même les enfants nés ici puisque leurs droits sont influencés par le statut de leurs parents. Cette situation intenable risque de perdurer si le gouvernement canadien n'intervient pas pour permettre la régularisation du statut de ces personnes.

NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT D'ÉTABLIR UNE PROCÉDURE DESTINÉE À FACILITER L'OCTROI DE LA RÉSIDENCE PERMANENTE À TOUTES LES PERSONNES QUI SONT AU CANADA DEPUIS PLUS DE TROIS ANS ET QUI SONT ORIGINAIRES DES PAYS MORATOIRES.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
-----	-----	-----
-----	-----	-----
-----	-----	-----
-----	-----	-----
-----	-----	-----
-----	-----	-----

Retourner les pétitions signées avant le 15 septembre 2006 au:

Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), 6839 Drolet #302, Montréal (Québec) H2S 2T1